

Chers parents,

Votre enfant a participé à des **ateliers d'écriture avec Antonin CRENN** ce printemps. Nous le reverrons en octobre à la Médiathèque intercommunale, à Luçon.

### Connaissez-vous la Médiathèque ?

Elle est ouverte 5 jours sur 7. Votre enfant peut y emprunter jusqu'à 20 documents **GRATUITEMENT jusqu'à 12 ans**. Pour les 12-17 ans, c'est seulement 2€50 pour 1 an, et pour vous 10€ l'année.

Nous vous offrons des **livres** - romans en français et versions originales, BD, documentaires sur tous les sujets -, de la **musique** (CD et streaming gratuit), des **films** (DVD et streaming gratuit), des **magazines** (80 abonnements papier et des revues en ligne), des **liseuses**, et même de l'**autoformation** en ligne.

Pour les jeunes, vous trouverez des albums pour les tout-petits, des romans de 1<sup>ère</sup> lecture pour les débutants, des contes, des romans ados et Jeunes adultes, des documentaires pour toutes les curiosités, des séries de BD et mangas, des magazines... le tout magnifiquement illustré dans tous les styles graphiques du moment.

Cerise sur le gâteau : une équipe de bibliothécaires sympathiques se met en quatre pour vous conseiller

Notez bien : plus proche de chez vous, **les Bibliothèques municipales** de l'Île d'Elle, **Le Gué de Velluire**, **Vouillé**, **Chaillé**... vous accueillent également. Tous les renseignements sur le **site Sud Vendée Littoral**, **rubrique Vivre en Sud Vendée Littoral**, « **Bibliothèques du Territoire** ».



Médiathèques  
SUD VENDÉE LITTORAL



3 rue de l'adjudant Barrois  
85400 LUÇON



mediatheque@sudvendeelittoral.fr  
www.mediatheque-paysnedelamer.fr



Tél. 02 51 56 10 09

---

#### INSCRIPTION : pour préparer votre visite, vous pouvez pré-remplir ce coupon (NE PAS ENVOYER)

NOM DE L'ENFANT..... PRENOM.....

NOM DU PARENT REFERENT.....PRENOM.....

DATE NAISSANCE ENFANT.....DATE NAISSANCE ADULTE.....

ADRESSE POSTALE.....

COMMUNE..... CODE POSTAL.....

MEL.....(Utilisé pour les lettres de retard et réservations)

Je m'inscris à la Lettre d'information électronique (3 ou 4 par an)     OUI     NON